

La Fraternité des policiers de Brossard accuse la ville de vouloir l'éliminer

— page 2

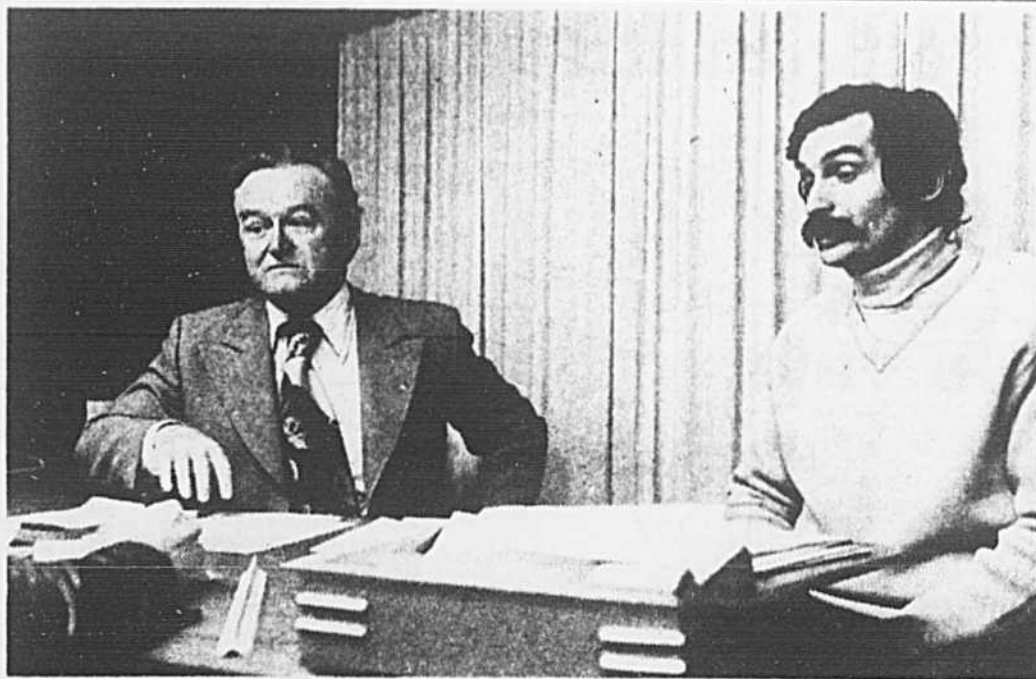
la presse

rive sud

JEUDI
10 MARS
1977

Beloeil: Vézina accuse Meunier de dénigrer sa propre ville

— page 3



Les Criquets: prématernelle nouvelle vague à St-Lambert

**LAPINIÈRE
AUTO INC.**

6400, Boul. TASCHEREAU, Ville Brossard, 676-7981



CHRYSLER

PLYMOUTH

VOLARE

CAMIONS DODGE

La Fraternité des policiers de Brossard accuse la ville de vouloir l'éliminer

par Germain
TARDIF

Le projet de fusion des corps de police de Brossard et de Saint-Lambert vise deux objectifs, du moins en ce qui concerne Brossard, selon le président de la Fraternité des policiers de Brossard, M. Michel Terrault.

"En plus de prévenir la régionalisation des forces policières de la Rive sud sous la férule de celle de Longueuil, a-t-il déclaré à LA PRESSE Rive sud, la ville de Brossard, sous les menées de son directeur général, M. Richard Labrecque, veut faire d'une pierre deux coups et éliminer, en même temps, la Fraternité.

M. Labrecque est un homme brillant et un excellent administrateur. Malheureusement, il ne veut rien savoir de la police. Il manipule aisément le directeur de la police, M. Marcel Renaud, qui n'a aucun leadership, et son collègue de Saint-Lambert, M. André Savard, pour arriver à ses fins."

Les causes

"Cette attitude a pour cause un congédiement qui remonte à 1971. Congédiement auquel tenait le maire Léon Gravel. L'affaire a été à l'arbitrage et le policier congédié a, par la suite, réintégré son poste avec 14 mois de compensation mais trois jours de suspension.

"Après, les relations n'ont cessé de se détériorer.

"Ce fut la désormais célèbre directive obligeant les policiers gauchers à porter leur arme à droite. La Fraternité refusa, ce qui entraîna la suspension des policiers et le congédiement du président de leur syndicat, M. Valmont Arseneault.

La Fraternité porta en arbitrage une plainte de congédiement pour activité syndicale. M. Arseneault fut réinstallé avec pleine compensation, ce qui coûta \$16,000 à la ville, en plus des frais."

Loi spéciale

L'adoption d'une loi spéciale de fusion aura pour effet, selon M. Terrault, de mettre fin à l'existence des deux syndicats des policiers de Brossard et de Saint-Lambert pour faire place à un troisième syndicat qui groupera les effectifs fusionnés.

"Cette loi permettra de passer par-dessus la Commission de police du Québec et d'éviter l'application du respect des droits acquis par les policiers que garantit la commission", affirme-t-il.

D'autre part, selon lui, la fusion jouera en faveur des policiers de Saint-Lambert au détriment de ceux de Brossard:

— Au point de vue ancienneté, la police de Saint-Lambert est favorisée, la majorité des policiers étant plus âgés et ayant plus d'années de service que ceux de Brossard où les plus anciens ont à peine dix ans de service.

— A Saint-Lambert, on procède à de nombreuses promotions tandis que tout est gelé à Brossard. Ainsi, les meilleurs postes iront aux policiers de Saint-Lambert tandis que ceux de Brossard resteront "simples soldats".

Ceci explique que l'opposition à la fusion provienne surtout de la Fraternité des policiers de Brossard pendant que celle de Saint-Lambert laisse évoluer la situation en toute quiétude.

Nouveau contrat

Des négociations sont présentement en

cours entre la Fraternité et la ville de Brossard en vue de la signature d'une nouvelle convention collective.

"Mais, signale le président, rien n'aboutit, même dans les clauses qu'on peut aisément régler, à cause du projet de fusion."

Les salaires sont présentement de \$205.08 par semaine pour les recrues à \$313 pour les policiers de première classe. Les policiers demandent un salaire de \$365 pour la première classe, soit la parité avec les policiers de la CUM.

"Présentement, souligne M. Terrault, le policier de Montréal gagne plus, après deux ans, que celui de Brossard après quatre ans."

Autres arguments contre la fusion

Les autres arguments militant contre la fusion sont nombreux, selon M. Terrault qui en cite quelques-uns:

— Géographiquement, la police fusionnée devra couvrir un territoire de 28 milles de longueur et, comme un seul poste de police est prévu, celui de Brossard, l'activité policière devra s'exercer sur une étendue de 14 milles, chaque côté du poste, pour répondre aux appels. Donc, efficacité et rapidité d'intervention réduites par les distances.

— Actuellement, le poste de police de Saint-Lambert répond quotidiennement à 50 appels et celui de Brossard, à 200 appels. Les polices fusionnées, le système de communication du poste de Brossard, qui sera le seul poste pour les deux villes, devra répondre à 250 appels par jour.

— La ville de Brossard a présentement 50

policiers. Il lui en faudrait 30 de plus. Saint-Lambert, de son côté, compte 30 policiers. Avec la fusion, la force policière comptera 80 policiers car il n'est pas question d'accroître les effectifs.

— Brossard étant une ville "champion", c'est-à-dire en développement rapide et Saint-Lambert étant une ville dortoir, les policiers de Brossard seront portés à être aussi sévères à Saint-Lambert qu'à Brossard... donc plus sévères que les policiers de Saint-Lambert, ce qui peut créer des difficultés au niveau de la population.

— La police coûte plus cher à Brossard qu'à Saint-Lambert. La moyenne de temps supplémentaire payé aux policiers de Saint-Lambert est de 150 heures par mois tandis qu'elle est de 700 heures par mois à Brossard. Le contribuable de Saint-Lambert devra donc payer plus cher que maintenant pour une police fusionnée.

La Fraternité des policiers de Brossard ne cache pas son irritation du fait que la ville ne la consulte pas au sujet de son projet de fusion.

"Toutes les mesures qui ont été prises, jusqu'ici, nous les avons apprises par les journaux. Le gérant de la ville lui-même nous a dit que ce n'était pas nos affaires."

Au sujet de la récente déclaration du député de Laprairie, M. Gilles Michaud, qui disait appuyer le projet de fusion, le président Terrault a dit que le nouveau député n'avait sans doute pas pris connaissance du dossier et qu'il devait le rencontrer, cette semaine, pour le mettre au fait de la situation.

la presse rive sud

LA PRESSE RIVE SUD est publiée par La Presse, Limitée.

Les bureaux du service de la rédaction sont situés au 110, rue de La Barre, Edifice Le D'Assigny (metro Longueuil), Longueuil, Québec (J4K 1A3).

REDACTION: 651-0970

PUBLICITÉ DÉTAIL: 285-7202

PUBLICITÉ GÉNÉRALE: 285-7306

PUBLICITÉ PETITES ANNONCES: 285-7102

Pour recevoir LA PRESSE, les résidents de la Rive sud

doivent communiquer avec le service du tirage de LA PRESSE au 285-6911. La Presse Rive sud dessert les localités suivantes:

- | | | |
|-------------------|--------------------|----------------------|
| — St-Lambert | — St-Jean-Baptiste | — St-Arable |
| — Greenfield Park | — St-Hilaire | — Ste-Julie |
| — Lemoyne | — Otterburn Park | — Laprairie |
| — St-Hubert | — St-Damase | — Candiac |
| — Longueuil | — Ste-Madeleine | — Cote |
| — Boucherville | — Varennes | — Delson |
| — Brossard | — Vercheres | — Carignan |
| — Notre-Dame | — St-Roch | — Chambly |
| — Beloeil | — St-Antoine | — St-Bruno |
| — Contrecoeur | — St-Marc | — St-Basile-le-Grand |
| — Richelieu | | |

St-Exupéry vend deux écoles à la CSR de Chambly

par Raymond
GERVAIS

La Commission scolaire St-Exupéry vient d'obtenir la permission du ministère de l'Éducation de vendre à la Commission scolaire régionale de Chambly deux de ses écoles pour la somme nominale de

\$1 chacune et autres considérations.

Il s'agit de l'école St-Jean-Baptiste, qui comprend 28 locaux de classe plus un gymnase, et de l'école Notre-Dame des Ecoles, qui comprend 18 locaux de classe. Les deux écoles

sont situées dans la ville de Longueuil.

La Régionale de Chambly devra assumer le solde net du service de la dette qui se chiffre à \$153,264 pour l'école St-Jean-Baptiste et à \$34,531 pour l'école Notre-Dame des Ecoles.

Vézina accuse Meunier de tromper la population sur la dette véritable de la ville de Beloeil

par Gilbert LAVOIE

"La situation financière de la ville de Beloeil est très saine. Et déclarer que sa ville est presque en faillite, comme l'a fait le maire, M. Jacques Meunier, c'est faire preuve d'un manque inquiétant du sens des responsabilités. Un maire n'a pas le droit de déprécier sa ville pour faire de la politique!"

C'est l'ancien maire de Beloeil, M. Philippe Vézina, défait aux élections de novembre 1975, qui parle ainsi. Chiffres en main, M. Vézina a accordé une entrevue de deux heures à LA PRESSE, lundi soir, en compagnie de l'ancien conseiller responsable des finances, M. Roger Forget, afin de contester la validité de la hausse de taxes imposée aux contribuables de Beloeil et les arguments donnés par le maire Meunier pour justifier cette augmentation.

Essentiellement, les critiques formulées par MM. Vézina et Forget, tournent autour de trois points:

— il est faux de prétendre que la dette de Beloeil est passée de \$10 millions à \$16 millions en un an et que cette hausse de la dette nécessite aujourd'hui des augmentations de taxes considérables;

— les prévisions budgétaires de 1977 ne sont pas réalistes: on a exagérément haussé les prévisions de dépenses et on a oublié d'inclure des sommes importantes dans les prévisions de revenus;

— le déficit de \$966,000 annoncé par l'administration Meunier à la fin

de l'année 1976 n'existe probablement pas.

La dette obligatoire

Selon le maire actuel, la dette obligatoire de la ville, qui était de \$10 millions en novembre 1975, lors de son arrivée au pouvoir, a grimpé à \$16,1 millions cette année, à cause des emprunts temporaires contractés par l'ancienne administration et qui n'avaient pas fait l'objet d'émissions d'obligations.

MM. Vézina et Forget contestent ces chiffres. "Premièrement, M. Meunier oublie de déduire de cette dette le remboursement sur le capital effectués en 1976. Rien que cette soustraction diminue la dette totale à \$15,5 millions", explique M. Forget. "Deuxièmement, il a inclus dans la dette totale une somme de \$105,500 qui est en réalité un refinancement et qui était déjà comptabilisée dans la dette obligatoire originale de \$10 millions".

Mais ce que MM. Vézina et Forget contestent encore plus, c'est le taux d'endettement de la ville de 13,2 p. cent dévoilé par M. Meunier.

"Si on veut placer Beloeil sur le même pied que les autres villes, on arrive à un taux réel d'endettement de 9,05 p. cent", explique M. Forget, qui signale que la dette totale de la municipalité doit être divisée en trois parties, pour avoir une image plus réelle de la situation:

— \$10,9 millions: véritable dette due aux activités municipales et qui correspond à une évaluation imposable de \$121 millions;

— \$4,1 millions: dette imputable au réseau électrique et qui est remboursée dans le budget de ce réseau;

— \$397,500: dette qui représente la participation de Beloeil au réseau régional d'aqueduc (CIAVR); si Beloeil s'est portée garante de ce montant, c'est cependant la CIAVR qui rembourse le capital et intérêts de ce montant, à même ses revenus provenant de la vente de l'eau.

"Quand tu donnes un taux d'endettement, tu dois être honnête et ne pas déprécier ta ville. Avec les chiffres donnés par le maire, qu'est-ce que tu penses qui va arriver lorsque la ville va retourner sur le marché des obligations? On paiera plus cher", soutient l'ancien conseiller Forget.

Celui-ci signale également qu'il est faux de prétendre que l'ancienne administration avait laissé pour \$10 millions d'emprunts temporaires à financer à sa remplaçante: chiffres en main, M. Forget déclare qu'au 31 décembre 1975, la dette obligatoire de la ville était de \$10,7 millions. Or les règlements adoptés par l'administration Vézina, mais non encore financés ou même utilisés, totalisaient alors \$7 millions.

De cette somme, il faut déduire plus de \$2 millions pour les règlements prévoyant des travaux qui n'ont jamais été effectués, et notamment le projet de piscine, qui prévoyait des dépenses de \$1,023,000. M. Forget estime qu'il faut également déduire les dépenses de \$800,000 occasionnées par l'achat de matériel pour le réseau électrique, de même qu'un montant de \$200,000 prévu pour le fonds de roulement de la ville. "Ce dernier montant ne constituait pas une dépense comme telle, il s'agissait plutôt d'un crédit auprès des institutions bancaires,



L'ex-maire de Beloeil, M. Philippe Vézina, et l'ancien conseiller responsable des finances, M. Roger Forget, estiment que l'administration Meunier a donné une image fautive et exagérée de la situation financière de la ville. Selon eux, les taux de taxe imposés actuellement aux contribuables sont trop élevés, étant le reflet d'un endettement qui n'existe pas.

ne permettant que d'effectuer nos achats courants".

M. Forget signale qu'il est ridicule de financer le fonds de roulement à même une émission d'obligations, puisque les sommes utilisées à même ce fonds, le sont pour l'achat, par exemple, de camions ou d'équipements pour la ville, et qu'elles sont remboursées sur des périodes plus courtes, à même le budget des services municipaux impliqués.

"Tous comptes faits, la dette à court terme laissée par l'ancienne administration était de \$4 millions. Où va-t-il chercher ses \$10 millions, je ne le sais pas", demande l'ancien conseiller.

Prévisions budgétaires

Mêmes remarques de MM. Vézina et Forget au sujet du budget présenté par le maire Meunier pour l'année 1977. On a oublié d'y inclure une foule de revenus, comme la taxe foncière à imposer sur les immeubles construits après septembre 1976, date de révision du rôle d'évaluation.

Autre erreur pour le service d'enlèvement des vidanges, où l'on aurait prévu des dépenses

ville, qui seront bientôt connus, corrigeront les déclarations du maire Meunier.

"On nous affirme que la commission municipale a permis à la ville de financer ce déficit par une émission d'obligation. Pourquoi la CMQ aurait-elle permis cela à Beloeil alors qu'elle vient tout juste de le refuser à Bromont?", déclare M. Forget. Selon lui, les fonctionnaires de la CMQ auraient plutôt demandé à la ville d'attendre ses états financiers, avant de faire quoi que ce soit. L'ancien maire Vézina estime de son côté que le maire Meunier est en train de se construire "un coussin" en vue des prochaines élections.

Les deux hommes signalent enfin que la ville, en se disant en mauvaise situation financière, a créé pour \$200,000 de nouveaux postes dans son budget de 1977. "C'est assez surprenant de voir un conseil annoncer qu'il songe à se départir de son réseau électrique, et qui accroît en même temps le nombre des fonctionnaires municipaux à l'emploi de la ville".

"Si ce que nous affirmons se confirme, M. Meunier porte une lourde responsabilité à l'endroit des propriétaires de Beloeil qui vendent leurs maisons et qui voient leur valeur marchande diminuée de \$5,000 à cause de la mauvaise publicité faite par leur maire sur leur ville", conclut M. Vézina.

AUX CHEFS DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Vous avez une CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL À NÉGOCIER...

Retenez les services d'experts dont la compétence et l'expérience sont solidement établies: 20 ans d'expérience dans toutes les catégories d'entreprises et dans toutes les régions de la province de Québec.

Jean-Robert Gauthier et Associés, Ltée

Cabinet-conseil en gestion de ressources humaines et de relations de travail.

1, Place Ville-Marie, bureau 3235, Montréal, H3B 3M7

telephone 514-871-1863 Telex 0567574



LUSSIER ASSURANCES INC.
Assurances générales

(514) 658-1533
658-1023

Commercial
Industriel
Résidentiel
Vie

300, rue Longtin
C.P. 100
La Prairie, P.Q.
J5R 3Y1



LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES

ASSOCIÉS JACQUES LAMOTHE O.O.D.
MARC COSSETTE B.A.O.O.D.
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTREAL

- 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
- POLYCLINIQUE DE MONTREAL
12245 rue Grenet (Cartierville)
- CENTRE MEDICAL ST-URBAIN
3875 rue St-Urbain (Avenue des Pins)
- 5004 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

LAVAL

- POLYCLINIQUE MEDICALE CONCORDE
300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE

845-4221

Le réseau d'aqueduc fera grimper la taxe foncière de 20 à 25 cents

par Martha GAGNON

Pour l'amélioration du réseau d'alimentation en eau potable de la Rive sud, l'engagement d'emprunts sur 10 ou 20 ans par la ville de Longueuil coûtera au contribuable de l'endroit entre 20 et 25 cents du cent dollars d'évaluation.

Telles sont les prévisions financières sur l'aqueduc de Longueuil, préparées par

la direction générale des finances de la ville qui viennent d'être envoyées à M. Jacques Parizeau, ministre des Finances et du Revenu.

Dans sa lettre au représentant du gouvernement provincial, le maire Marcel Robidas explique que chaque tranche d'emprunts de \$10 millions contribuera à faire augmenter le service de la dette de la ville de

\$1,626,900 dans le cas d'un emprunt sur 10 ans et de \$1,176,500 si la période est de 20 ans.

Le maire de Longueuil insiste sur le fait que le problème de l'eau gruge actuellement à lui seul 55 p. cent du service de la dette de la ville, soit plus de \$49 millions sur un total de \$91 millions. C'est énorme de dire M. Robidas.

"Les contribuables

de Longueuil ont déjà fait largement leur part pour l'amélioration du réseau d'alimentation en eau potable", affirme le maire.

M. Robidas continue de croire que la seule solution équitable et acceptable pour les citoyens de Longueuil c'est la mise sur pied d'une commission intermunicipale de l'eau qui aurait pour rôle de répartir uniformément

les coûts sur toutes les villes de la Rive sud.

Les travaux d'amélioration du réseau coûteront \$55 millions de dollars. Le gouvernement provincial accorde un octroi de \$32 millions versé sur 10 ans.

Lors de la dernière séance du conseil de Longueuil, le conseiller Jacques Laplante a fait la remarque sui-

vante: "Il est temps de réveiller l'opinion publique pour démontrer que Longueuil a déjà investi plusieurs millions depuis des années pour régler le problème de l'eau. Maintenant, je trouve injuste de devoir taxer nos contribuables pour donner de l'eau aux autres municipalités. Nous n'avons pas les moyens de payer pour les autres."

Le nouveau plan de zonage de Sainte-Catherine

Dans le chaos le plus total, les résidents s'opposent à un projet de maisons mobiles

par Lucien RIVARD

— Pourquoi nous expliquer le plan de zonage et nous en faire l'historique, nous sommes contre.

— Nous ne voulons rien savoir de vos experts et ils peuvent sortir immédiatement; ils sont payés par la ville et ils ne peuvent pas démolir votre projet. Ce sont des vendeurs et nous ne sommes pas acheteurs.

— On ne veut pas de renseignements, on ne veut tout simplement pas de maisons mobiles.

— Si vous voulez des maisons mobiles allez les installer derrière chez vous.

— Abolissez le règlement ou démissionnez.

C'est le chaos le plus total que s'est déroulée mardi soir l'assemblée du conseil municipal de Sainte-Catherine qui devait comprendre une réunion d'information sur le règlement 191-77, soit le nouveau plan directeur de zonage de la municipalité qui, légalement, est en vigueur depuis le 2 mars dernier.

En dépit des nombreux appels à l'ordre, lancés tant par le conseiller Pierre Mailhox, qui présidait l'assemblée en l'absence du maire Constant Bavota, que par le président de l'Association des propriétaires, M. André Dubreuil, toute discussion a été impossible, les contribuables ne voulant qu'une chose et ne voulant rien savoir d'autre, soit que l'on abolisse le secteur de maisons mobiles prévu dans le nouveau plan de zonage.

Ils étaient peut-être entre 150 et 200, entassés dans la petite salle du conseil, surchauffée, enfumée et survoltée. Jamais un problème local n'aura soulevé les passions à ce point dans la petite localité de 5,000 habitants, où l'on croit que l'on s'est fait berner par le conseil qui avait déposé son nouveau règlement à l'occasion d'une assemblée spéciale et sans que les citoyens ne soient au courant de la tenue d'une telle réunion ni de ce que comportait l'ordre du jour.

Ce sont surtout les résidents de la rue Jogues, la seule actuellement développée dans ce secteur, qui s'opposent le plus violemment à la venue de maisons mobiles juste derrière leur terrain.

Cette nouvelle zone est en fait située entre l'arrière des terrains de la rue Jogues et un futur secteur de maisons unifamiliales à développer, d'une part, et entre l'immeuble abritant le Collège Champlain et le CLSC et la ligne de l'Hydro-Québec, d'autre part.

Convoqués par l'Association des propriétaires, les contribuables s'étaient déjà réunis lundi soir pour discuter du plan de zonage pendant plus de quatre heures. Trois conseillers ont participé à cette réunion et les citoyens ont accusé le maire de vouloir se dérober en ne se présentant pas à cette réunion, pas plus qu'il n'était à l'assemblée du conseil de mardi.

Rejoint au téléphone en fin d'après-midi, lundi, le maire Bavota nous a déclaré qu'il parlait en vacances à Miami, que ces vacances étaient déjà planifiées depuis longtemps, qu'il avait tenté de faire remettre ses réservations mais que cela avait été impossible.

Des bribes

Dans la confusion la plus totale, ce n'est que par bribes que le conseiller Mailhox a pu faire l'histoire de l'élaboration du nouveau plan de zonage qui a été soumis à l'exécutif de l'Association des propriétaires le 21 février dernier. Il appert toutefois qu'il n'aurait pas été question de secteur de maisons mobiles lors de cette rencontre.

Un avis légal a été publié dans le journal local le 23 février, convoquant les opposants à signer le registre au cours des journées du 1er et du 2 mars.

Comme c'est le cas habituellement, l'avis ne comportait pas la teneur du règlement de sorte que ce n'est qu'en fin d'après-midi du 2 mars que les citoyens ont appris le projet d'un secteur de maisons mobiles.

Entre 5h et 7h du soir, 142 personnes se sont présentées pour signer le registre qui, de par les dispositions de la Loi des cités et villes devait être fermé à 7h.

Il aurait fallu que 182 personnes signent le registre pour que la municipalité soit accusée soit à retirer son règlement

ou à le soumettre à la population par voie de référendum.

Le conseiller Mailhox a eu le temps de souligner que le secteur situé d'autre part de la rue Jogues était autrefois zoné industriel, ce qui aurait causé plus de tort à la valeur des maisons que la présence d'un secteur de maisons mobiles.

M. Mailhox a également précisé que les maisons actuelles de Sainte-Catherine, qui sont évaluées en moyenne à \$15,000, rapportent \$305 annuellement à la municipalité alors que le mode de taxation prévu pour les maisons mobiles produirait des revenus annuels de \$354, ce qui a été mis en doute par l'assistance.

Le seul autre membre du conseil à prendre la parole, le conseiller André Cantin a souligné qu'il n'était pas intéressé à commencer à discuter dans cette atmosphère parce que cela ne donnerait rien de plus.

"La seule chose à faire, constatant votre dissidence, c'est que le conseil se réunisse à nouveau pour rediscuter la question."

L'assemblée a été ajournée à mardi prochain sans que l'on n'ait procédé aux autres items à l'ordre du jour et sans que les consultants de la firme Beauchemin, Beaton, Lapointe, l'évaluateur et le vérificateur n'aient eu le loisir de s'exprimer.

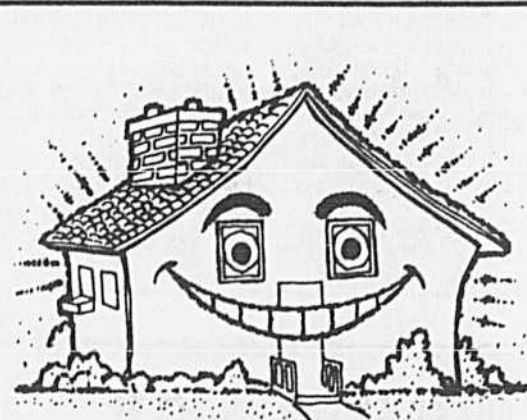
Le conseiller juridique de la municipalité, Me Michel Delorme, a eu à

peine le temps d'esquisser quelques mots pour préciser à l'assistance que le règlement de zonage est actuellement en force et que la seule façon de le modifier est par la présentation d'un nouveau règlement. Ce qui ne peut être fait que par le dépôt préalable d'un avis de motion à cet effet.

Interrogé à la suite de l'assemblée, le conseiller Mailhox a révélé:

"Nous avons présenté un règlement en croyant en toute honnêteté qu'il serait acceptable mais si les gens n'en veulent pas on peut toujours le changer".

Il reste maintenant à savoir si l'un des membres du conseil donnera un avis de motion pour la présentation d'un nouveau règlement à la reprise de l'assemblée, mardi prochain.



**POUR COMMANDER
UNE PETITE ANNONCE DANS**

la presse

rive sud

285-7102

«Les gens s'opposent par manque de renseignements»

—Henry Macquets

par Lucien RIVARD

Pour le promoteur d'un projet d'implantation d'un secteur de maisons mobiles à Sainte-Catherine, M. Henry Macquets, président de la firme les Entreprises Macquetic Inc. de Valleyfield, l'opposition de la population provient d'un manque de renseignements.

«Les gens ont une mauvaise information et des préjugés envers la maison mobile et cela provient du fait qu'après la dernière guerre il s'en est installé n'importe comment et n'importe où», a-t-il dit.

Il précise qu'un tel mode d'habitation est actuellement approuvé par la Société centrale d'hypothèques et de logement et qu'il s'agit d'un projet de maisons mobiles intégrées dans un milieu urbain.

M. Macquets est le créateur et promoteur d'un projet semblable, le secteur Val Boisé, qui a été érigé à Saint-Mathieu et qui constitue le seul projet au Canada qui a fait l'objet d'un reportage dans la revue américaine «Park Management».

Il soutient que Val-Boisé attire l'attention de beaucoup de municipalités du Québec dont les représentants se sont déplacés pour venir visiter le projet.

M. Macquets souligne que la subdivision du projet de Sainte-Catherine sera préparée par la firme Iric, de Chicago, qui a déjà réalisé entre 150 et 200 projets semblables aux États-Unis.

«Ce projet sera soumis à une réglementation très stricte, a-t-il dit, et nous avons d'ailleurs déjà pris des engage-

ments en ce sens envers la municipalité.»

Le projet comportera l'aménagement de 220 maisons mobiles, qui n'auront en fait rien de «mobile» puisqu'elles seront édifiées sur des piliers de béton et tous les services, eau, égouts, pavage, éclairage, seront assumés par le promoteur.

Les lots auront des dimensions de 43 pieds sur 100 pieds, ce qui donnera 10 lots net à l'acre, les rendant ainsi éligibles à une subvention gouvernementale de \$1,000 sur le coût des services.

M. Macquets estime qu'il en coûtera environ \$2,000 par lot pour l'in-

stallation des services, coûts qui sera inclus dans l'achat du terrain et de la maison, ce qui veut dire que la municipalité n'aura pas à s'endetter pour les services et que les nouveaux propriétaires ne seront pas astreints à payer l'onéreuse note d'améliorations locales.

Le coût pour l'ache-

teur se situera à un minimum d'environ \$20,000, tous frais compris et il pourra varier selon les goûts plus ou moins luxueux de l'acheteur.

Le projet, qui représentera une valeur globale d'environ \$5 millions, sera isolé des terrains de la rue Jolies par une bande de verdure.

la presse de la Rive Sud...
tous les mardis et jeudis dans **la presse**

465-2324

**BOURBONNAIS, BRACONNIER,
& ASSOCIÉS
AVOCATS**

YVES BOURBONNAIS
& GILLES BRACONNIER
B.A., L.L.

1570, BOUL. PROVENCHER
SUITE 340
(PLACE DU COMMERCE)
BROSSARD, QUÉBEC

La Devinière

Tout nouveau
restaurant français
unique dans la région

**BAR-SALONS PRIVÉS
TERRASSE — CAVE À VIN**

225 OUEST, RUE SAINT-LAURENT
Longueuil, Québec. 463-0666
L'essayer c'est l'adopter.

**Une
brochure
gratuite**

...pour vous donner
de l'entrain!
Commencez dès
maintenant en m'écrivant
ou en m'appelant pour
obtenir un exemplaire.



JEAN-CLAUDE DUFORT

795, boul. Provencher, Brossard

Tél.: 671-6548/738-1138

En forme pour la vie SunLife
OLICANADA

Pour être certain de recevoir

La Presse de la Rive Sud,

abonnez-vous à La Presse

285-6911



VINCI DES EXPERTS DE LA RIVE SUD:

spécialistes dans
les domaines les
plus variés,
ils sauront répondre
à toutes
vos exigences

CHIROP CLINIQUE DESORMEAUX

Dr. Roger A. St-Amand
Chiropraticien

Dr. Alain Gérard
Chiropraticien

3025 Chemin Chambly, Longueuil, P. Qué. J4L 1N3
TEL.: 670-5940

CUISINE FRANÇAISE ET CANADIENNE; etc.

Notre menu vous mettra le vin à la
bouche:

Le petit bar est sympathique

Salons privés

Réception petits groupes

7355, boul. Marie-Victorin (Rte 3) Brossard

Entre le pont Champlain et le boul. de Rome

Reservez (24 h) Tél.: 671-3751



Gilles Dufault C.D.A.A., T.P.I.
Pierre Groulx C.D.A.A.
Jacques Hébert C.D.A.A.
Robert LaRue B.A., B. Ped., C.D.A.A.
Claude Léveillé C.D.A.A., T.P.I.

BLAIN

COURTIERS D'ASSURANCES

Blain et Associés Inc.
175, rue Doody,
Chambly, Québec

J3L 1K7
Tél.: 658-4391/861-1576

Racicot, Lassonde, Martel & Bouthillier

AVOCATS-PROCEUREURS

LUC RACICOT, I.L.L.
MICHEL LASSONDE, I.L.L.
PAUL BOUTHILLIER, I.L.L., M.B.A.
ANDRÉ MARTEL, I.L.L.

(514) 651-2710
1000, De Séigny
Suite 515
Longueuil

ATELIERS ELECTRONIQUES ROSSEAU INC.

Radios — TV — Systèmes de son

VENTE et SERVICE

Pose d'antennes — CB

3256, rue Grande-Allée,

SAINT-HUBERT

678-3430

31, rue Évangéline

GRANBY

378-0130

JEAN & YVAN TÉTREAU

Arpenteurs — Géomètres

9, boul. Montcalm,
Suite 410,
Candiac

659-9116

1470, chemin Chambly
Suite 500,
Longueuil

861-4518

CLINIQUE OPTOMÉTRIQUE DE LONGUEUIL

Dr BERTRAND SAINT-GERMAIN

Dr PIERRE LAVERDURE

Dr DANIEL BRAZEAU

Dr CHRISTIANE LAMARCHE

EXAMEN DE LA VUE - LUNETTES

VERRES DE CONTACT RIGIDES ET SOUPLES

ENTRAÎNEMENT VISUEL

1414 CHEMIN CHAMBLY, LONGUEUIL

670-6400

André J. Therrien B.A., LL.L., D.Sc. ADM.

AVOCAT

7430, rue Mirabeau
Brossard,

sur rendez-vous 678-0679
678-0222

Discothèque L'Arcane Inc.

347 ouest, rue Saint-Charles

Longueuil, Québec

Tél.: 679-2584

Heures d'ouverture: 2 h p.m. à 3 h a.m.

Docteur Jean-Guy Bérubé

OPTOMÉTRISTE sur rendez-vous

LONGUEUIL

Centre Véronneau

365, rue Saint-Jean

Suite 106,

674-4041

SAINT-BRUNO

94, rue Clifton

653-6653

Sur rendez-vous

Tél. 676-9513

Dr JÉRÔME BERGEVIN, B.A., O.D.

OPTOMÉTRISTE

CENTRE MÉDICAL SAINT-HUBERT

3000, MONTÉE SAINT-HUBERT

VILLE SAINT-HUBERT

Décoration
Madeleine
Rocheleau
inc.

1470, boul. Rome, Brossard J4W 2T4
Téléphone 672-8070

ROBERT PELCHAT

Rés.: 58, rue Pigeon

Verchères 583-6466

PELCHAT ET LEBEL

Arpenteurs - Géomètres

8, rue Saint-Denis, Saint-Lambert

879-1313

FERLAND & ARCHAMBAULT AVOCATS

Gilles Archambault, B.A. L. ÈSL. LL.L.

Jean Y. Ferland, B.A. L. ÈSL. LL.L.

235 ouest, de Gentilly, Longueuil,

Bur.: 677-9189

Rés.: 467-2959

CENTRE DENTAIRE DE BROSSARD

Gilles Dion
Yvon Gagnon
Pierre-L. Lefebvre
René Lévesque
H.-Jacques Nadeau
Normand Roy

Lundi au jeudi
9 a.m. à 10 p.m.
Vend., samedi, dim.
9 a.m. à 5 p.m.

465-1220



VENTES ET PARCS
DE MAISONS MOBILES

VENTE DE TERRAINS
pour
MAISONS MOBILES

Remillard

ROUTE 104 - LAPRAIRIE, QUÉBEC

9 milles du pont Champlain

Tél.: (514) 658-8292

docteur yves marcotte
docteur julien poupard
chirurgiens dentistes

174 boul. ste-foy,

suite 206, longueuil

677-9141

sur rendez-vous seulement



HUILE À CHAUFFAGE

thermoshell

GILLES DUPRAS

Bur.: 353-5550 Rés.: 678-4326

SHELL CANADA LIMITÉE

Aide-toi shell t'aidera

Longueuil veut créer "son" fonds d'assurance

par Martha GAGNON

En raison de l'augmentation des primes et des valeurs assurables, la ville de Longueuil songe à créer son propre fonds d'assurance.

Selon le contrôleur du budget pour la municipalité, M. Gilles Rémillard, les études sont en cours pour trouver une nouvelle formule de protection moins coûteuse. Car, si en 1973, la ville dépensait \$79,000 en primes et en 1976, \$187,000, elle se trouve en 1977 dans l'obligation

de payer la somme de \$285,000 pour le renouvellement de sa police d'assurance, échue depuis le 31 décembre dernier. En attendant la décision de la municipalité, la compagnie Les Prévoyants du Canada continue d'assurer la municipalité au taux actuellement en vigueur.

M. Rémillard explique qu'entre l'auto-assurance, une formule entièrement à la charge de la municipalité et la police habituelle contractée

auprès d'une compagnie, la ville de Longueuil étudie la possibilité de s'assurer uniquement pour les catastrophes avec un déductible de \$200,000 ou \$300,000 qui l'obligerait à payer elle-même dans les cas de risques mineurs.

Depuis quelques années, la municipalité s'est constituée un fonds d'assurance pour couvrir les risques aussi petits que la chute sur un trottoir glacé. Au 31 décembre 1976, il restait un montant de \$175,000

dans ce fonds. Il s'agit de risques ne dépassant pas \$50,000.

L'augmentation des taux n'est pas la seule raison de la hausse considérable des primes, précise M. Rémillard qui parle de nouvelles constructions dans la ville, surtout depuis 1973, et de l'augmentation des automobiles au service de la municipalité.

Le dossier est entre les mains de la commission des assurances de Longueuil qui regroupe les

courtiers locaux. Elle devrait produire un rapport sur le sujet d'ici peu.

Si l'on se fie aux propos de M. Rémillard, très peu de villes au Québec ont leur propre fonds d'assurance. Les implications légales et financières sont importantes.

Comme plusieurs autres municipalités, Longueuil éprouve de plus en plus de difficultés à trouver un assureur. "Ce qui fait peur aux compagnies, c'est la

partie responsabilité civile", affirme M. Rémillard qui donne l'exemple du refoulement des égouts survenu en 1975 alors que les réclamations se sont élevées à \$3 millions de dollars. L'affaire n'est pas encore réglée. Les auditions des 400 contribuables touchés par la catastrophe doivent avoir lieu en juin.

M. Rémillard est toutefois d'avis que le risque de la ville a été rentable depuis les trois dernières années.

VINCI DES EXPERTS DE LA RIVE SUD:

Tél.: 672-1211

Teinture de cils

De Chantel Inc.

Coiffure et esthétique

LA VRAIE COUPE

14, rue Desmarais
Saint-Lambert



**LABORATOIRE
MEDICAL
BIRON**

Analyses médicales

415, rue Sainte-Hélène,
Longueuil
133, rue Massier,
Saint-Hubert
100, rue Montarville,
Boucherville
500 Fort Saint-Louis,
Boucherville

677-6339

467-8272

655-9060

655-7321

2081, Marie-Victoria,
Verdun

1435 rue Beaudry,
Saint-Bruno

6951, boul. Taschereau,
Brossard

20, rue Breault,
Chambly

652-2959

653-1509

656-2310

658-6881

Nous avons un service de prises de sang à domicile.

spécialistes dans
les domaines les
plus variés,
ils sauront répondre
à toutes
vos exigences

les architectes

Bédard, Charbonneau, Avena

1551, rue Montarville,
Saint-Bruno de Montarville
Québec
Tél.: 653-2468

Tapis Décor

1270 chemin Chambly

Longueuil

Spécialiste en couvre-planter

Estimation gratuite
670-4510



**Centre d'Orientation
du Québec Enr.**

Conseillers d'orientation:
Auguste Mollica & Claude Lapointe
B.A., L.O.P.

• ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
• EVALUATION ET SÉLECTION DU PERSONNEL

7035 A Pierre-Gadois, Montréal
100 Montarville, suite 68, Boucherville

Sur Rendez-Vous
Tél.: 353-4267

ROGER GOSSELIN
O.O.D.



**SUR
RENDEZ-VOUS**

**OPTICIEN
D'ORDONNANCES**

PRESCRIPTIONS

D'OPHTALMOLOGISTE &
D'OPTOMETRISTE

120 TASCHEREAU
Greenfield Park
1304 DESORNEAUX
(Près de Place Desormeaux)

(Face à l'Hôpital Charles-Lemoyne)
468-1555

CLINIQUE CHIROPATRIQUE DE LA RIVE SUD
138, rue Victoria Greenfield Park

Dr Jeanne Lefebvre
Chiropraticien

Pour rendez-vous

Tous les jours de la semaine
Samedi jusqu'à midi

671-0900

Pour la thérapie

PRIMAL

— Service de clinique interne
— Service externe
— Service interne de 24 heures
— Thérapie de groupe

Réf.: le Cri primal
Dr ARTHUR JANOV
INSTITUT DE THÉRAPIE
PSYCHO-CELLULAIRE
Fondé en 1970

847, rue CHERRIER
526-1686 — 288-6259

Tél.: 1-514-649-1011

Les Maisons Mobiles Safo Inc.

SPECIALITÉ: MAISONS MOBILES
et maisons conventionnelles usinées,
terrains pour maisons et maisons mobiles

MICHEL SOUCY
Directeur des ventes

35, boul. de l'Industrie,
route Transcanadienne, sortie 64,
Saint-Mathieu de Beloeil, Québec. J3G 4S5

AVOCATS

CHIQUETTE BISSONNETTE & GIRARD

Gilles Chiquette
Hélène B. Chiquette

Jacques Bissonnette
Pierre D. Girard

1496, chemin Chambly à Longueuil

Tél.: 463-0160

Bureau de Marieville: tous les soirs sur rendez-vous seulement
au 394 Claude de Ramezay **Tél.: 466-3351**

RADIOLOGIE 6955

6955, boul. Taschereau
Suite 2
Brossard

Service de radiologie complet
Mammographie

Heures d'ouverture
8:30h à 22h
du lundi au vendredi
de 14h à 17h
le samedi et dimanche

656-3220

Terrains industriels à vendre
Bureaux et entrepôts à louer
ou à construire selon vos exigences.



176, rue Jean-Baptiste-Jobin
Boucherville

Tél.: 655-0245



Les Criquets: une prématernelle pas comme les autres, à Saint-Lambert

LA MOTIVATION DES ADULTES EST LA CLEF DU SUCCÈS DE
L'INSTITUTION: LES PARENTS SONT DE LA PARTIE

Texte: Raymond Gervais

Photos: Pierre McCann

Quand un groupe de parents décide de prendre son sort en main et de fonder une prématernelle sans espérer l'aide gouvernementale, les résultats ne se font pas attendre.

C'est la conclusion qui se dégage d'une première visite à la prématernelle "Les Criquets", fondée en septembre dernier par un groupe de parents de Saint-Lambert, et dont la survie semble déjà assurée.

La prématernelle coopérative "Les Criquets" de Saint-Lambert, c'est une prématernelle pas comme les autres! Elle en diffère par son statut de coopérative. Les parents d'enfants qui fréquentent l'école en sont membres à part entière. Ce sont eux qui administrent l'école et qui participent à l'éducation de leurs enfants.

Selon Mme Marie Tittley, qui fait partie de l'organisme, "l'idée est venue à un

groupe de parents francophones de Saint-Lambert de fonder une prématernelle du type coopératif pour prendre en charge l'éducation de leurs petits, les initier au monde extérieur en leur créant un groupe d'amis, et leur apprendre à s'amuser entre eux tout en leur inculquant une certaine discipline. L'association "Les Criquets" fonctionne à merveille et la participation des parents est très importante".

"Notre école fonctionne très bien et il ne serait pas surprenant que l'an prochain on doive se chercher un local plus grand et engager une deuxième jardinière si les parents continuent à collaborer comme ils le font présentement", ajoute Mme Tittley.

Selon la jardinière Mme Suzanne Dansereau, "les enfants aiment beaucoup le cercle d'amis qu'ils se font ici. Ils apprennent à vivre en

compagnie des autres et deviennent moins égoïstes".

Selon elle, l'éveil de l'enfant se fait aux points de vue physique, affectif et mental. L'enfant apprend tout en s'amusant. Deux fois par semaine les enfants se rendent au gymnase où ils peuvent se détendre et apprendre les principes de base de l'exercice physique.

La prématernelle "Les Criquets" est une entreprise

orientée vers les principes de coopération entre individus, destinée à apporter aux enfants, qui la fréquentent, un enseignement conforme aux exigences du ministère de l'Éducation. L'école possède un permis du MEQ.

Tous les jours, les enfants sont sous la surveillance d'une jardinière diplômée et d'une des mamans des enfants. Chaque semaine, à tour de rôle, une mère appor-

te son concours. Ce sont les parents eux-mêmes qui s'occupent du transport à l'école.

Présentement, l'institution peut recevoir 15 enfants et la coopérative espère pouvoir doubler ce nombre l'an prochain si elle peut trouver un autre local et s'adjoindre les services d'une deuxième jardinière.

Les coûts

Les frais d'inscription sont de \$20 par enfant et les

frais de scolarité de \$32 par mois. Les cours se donnent à l'école St-Francis entre 1h30 et 3h30 du lundi au vendredi. La CS Saint-Exupéry qui est propriétaire de l'école a bien voulu louer à la coopérative le local nécessaire à la fondation de la prématernelle.

Les parents intéressés à faire partie du mouvement coopératif pour l'an prochain peuvent communiquer avec Mme Isabelle Zuttel, à 465-1904.



Autre démission à Boucherville

Après avoir perdu six de ses hauts fonctionnaires en l'espace de trois mois, l'automne dernier, la municipalité de Boucherville vient de recevoir une septième démission, soit celle de son directeur du personnel, M. Robert Cardinal.

Le démissionnaire explique son départ par le fait qu'il désire donner une nouvelle orientation à sa carrière. M. Cardinal deviendra bientôt agent de consultation du person-

nel pour le compte de l'Union régionale des caisses populaires Desjardins.

La démission de M. Cardinal deviendra effective à la fin de la présente semaine, soit le 11 mars.

Tout en votant l'envoi d'une lettre de remerciement à M. Cardinal pour ses services passés à Boucherville, le conseil municipal a convenu de procéder par avis public pour l'embauche d'un nouveau directeur

du personnel. Le maire Yvon Julien a toutefois précisé que l'on ne rejette pas a priori les candidatures des employés actuels de la municipalité.

L'automne dernier, le conseil avait reçu coup sur coup les démissions du trésorier, du directeur général adjoint du service des travaux publics, du greffier et de son assistant, de son évaluateur de même que de l'inspecteur des bâtiments

et responsable de l'émission des permis.

A ce moment, le maire Julien avait nié que ces départs multiples pouvaient provenir d'un malaise entre le conseil municipal et ses hauts fonctionnaires.

En fait, dans chacun des cas, les fonctionnaires ont quitté leur poste pour accéder à des postes supérieurs et obtenir de meilleures conditions salariales dans l'entreprise privée.

Aux résidents des Jardins Sabrevois

Le maire Julien: "Le conseil de Boucherville n'est pas à vendre"

par Lucien RIVARD

"Si vous voulez nous aider, ne nous traitez pas de guidounes ou de putains. Contester pour contester, c'est perdre son temps et c'est détruire la démocratie".

Le maire Yvon Julien de Boucherville avait la dent dure lors de la dernière assemblée du conseil municipal local. Toutefois, même si les propos qu'il a tenus à l'endroit de certains résidents des Jardins Sabrevois ne manquaient pas de piquant, le ton est toujours demeuré neutre et le premier magistrat a conservé son calme habituel.

Ce que M. Julien n'avait pas prisé, ce sont les propos d'un comité de citoyens du secteur rapportés dans un journal local et qui soulignaient que ce quartier compte

500 familles dont quelque 1,000 votants.

"Le chantage aux votes c'est comme donner un pot-de-vin", a déclaré M. Julien en ajoutant "qu'on ne fait pas d'urbanisme dans une ville avec du chantage".

Comme on avait également souligné que "le maire s'était caché derrière la Commission d'urbanisme", M. Julien a rétorqué que le maire ne s'est jamais caché derrière qui que ce soit. "Le maire de la ville de Boucherville, a-t-il dit, c'est un homme que tout le monde peut voir et je respecte toujours les gens qui me font face et j'en demande autant. Je tiens à ma crédibilité, a-t-il ajouté, et je ne l'ai jamais perdue depuis que je suis ici".

Une affaire de zonage
En fait c'est une autre de ces inextricables af-

fares de zonage qui est actuellement au centre de cette lutte qui oppose les résidents des Jardins Sabrevois au conseil municipal.

Depuis que le plan directeur de zonage a été adopté en 1967, le quadrilatère compris entre les rues Montarville, Samuel-de-Champlain, d'Iberville et Jacques-Cartier, avait comme destination future de recevoir de la construction en hauteur sans limitation précise.

Les nouveaux propriétaires de ce secteur, comme ceux de toutes les villes en développement, n'ont pas pris la peine avant de s'installer sur place, de s'informer du zonage environnant.

De sorte que ce n'est qu'au cours de l'été dernier qu'ils ont lancé une offensive, appuyée d'une

pétition de 450 noms demandant de rendre ce quadrilatère à la construction unifamiliale.

Le conseil a confié cette requête à sa Commission d'urbanisme qui, en décembre dernier, recommandait de limiter la construction à six étages dans ce quadrilatère.

Pour expliquer la situation, des membres du conseil ont rencontré, mardi dernier, cinq représentants des citoyens du secteur et l'on attendait de leurs nouvelles avant l'assemblée du conseil de jeudi dernier; ce qui n'a pas été fait.

A un citoyen du secteur qui avait soulevé la question, le maire Julien a souligné que l'urbanisme répondait à certaines lois et que les membres du conseil devant s'adjoindre des conseillers en la matière avant de rendre des décisions, il ne s'attendait pas à ce que ces problèmes soient compris par tous les citoyens.

Précisant que même avec l'aide de ces personnes-ressources le conseil commettait quelquefois des erreurs, le maire a soutenu quand même qu'il "avait plus peur des erreurs commises par des groupes de citoyens qui se regardent le nombril et qui ne le trouvent même pas".

M. Julien s'est finalement offert à rencontrer les résidents de ce secteur, à 7 h demain soir, pour leur faire un bref exposé de la situation.

Et il a terminé en disant: "Si vous voulez nous aider à bien gouverner, ne le faites surtout pas en nous achetant ou en usant de chantage".

PETITES annonces

101 Propriétés à vendre

Montréal Trust

BOUCHERVILLE: Maison de campagne, 3 bâtiments, grand terrain, situé tout près du golf de Boucherville, 10 minutes de Montréal. Superbe propriété rénovée 1978.

CANDIAC: Split level, pierre des champs, 4 chambres à coucher, même étage. Salle séjour avec foyer. Construction première qualité. Terrain 7,400 pi. car.

ST-HUBERT: Bungalow pierre, aluminium, secteur très recherché, 4 chambres à coucher, sous-sol fini. Prix demandé: \$36,900.

VARENNES: Coquet bungalow, 3 chambres à coucher, foyer au sous-sol. Beau terrain, secteur résidentiel, près écoles.

Visitez avec:
MICHEL MAILLOUX
672-6450 672-8777

BROSSARD: 3 chambres à coucher, bungalow en brique, sous-sol fini, garage, cour clôturée. Pour vente rapide, \$42,900. Particulier, 656-2288.

301 Appartements à louer

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT?

652-9901

\$190 ET PLUS
taxes, électricité
chauffage
inclus.

369 Places commerciales industrielles (location)

1700 PI. CARL, bien situés, près boul. Tascheau à Brossard. 676-0441. 1780 Allard, Brossard.

511 Instruments de musique

DISCOTHEQUE mobile à louer, idéal pour mariages, anniversaires, réceptions, etc. Musique tout genre, Claude Discobille. 672-1239.

709 Cours de perfectionnement

COURS DE CHANT
Technique et préparation au concert, par professeur-accompagnateur. Opéra, opérette, romances, etc. M. Dupuy, 671-1648.

802 Entretien - Réparations diverses

LES ARMURES A. F. ENIG.
Armoires de cuisine et bibliothèques sur mesures. 931-4708.

619 Emplois divers

Postes offerts également aux hommes et aux femmes

611 Secteur bureaux

Postes offerts également aux hommes et aux femmes

SECRETAIRE ADMINISTRATIVE

Compagnie d'envergure, dans le domaine du meuble, est à la recherche d'un(e) secrétaire administrative compétent(e). Le (la) candidat(e) idéal(e) est âgé(e) d'au moins 25 ans, complètement bilingue. Possède sténo et dactylo ainsi qu'une expérience pertinente de 5 ans. Ses qualités personnelles sont l'initiative, l'efficacité, le sens des responsabilités. Il (elle) aime le public et sait s'adapter facilement à un travail diversifié et sous pression. Salaire selon qualifications. Prière de faire parvenir son curriculum vitae à LA PRESSE, réf. 1794, C.P. 6041, Succ. A, Montréal H3C 3E3.

837 Garderies

GARDEAIS enfants 2-3 ans, \$40 semaine, jour seulement. Secteur "N" Brossard. 656-4320.

853 Déclarations d'impôts. Tenue de livres

J.A.B. Rapports D'IMPÔT ENRG.

Lundi au vendredi: 1:30 p.m. à 8:00 p.m. Samedi, sur rendez-vous.
676-4435

859 Cartes professionnelles - Avocats, notaires, médecins, chiros

DENTUROLOGISTE, FABRICATION ET RÉPARATION DE PROTHÈSES DENTAIRES, À BROSSARD, 672-6771.

940 Autos à vendre

HONDA CIVIC Hatchback 1974, \$2,000. 672-4669.



FAIRE ÉQUIPE AVEC LES PETITES ANNONCES, C'EST UN PLACEMENT SÛR

la presse

285-7102

619 Emplois divers

Postes offerts également aux hommes et aux femmes

BESOIN PERSONNEL AMBITIEUX

- Salaire entre \$150 et \$250 par semaine
- Avancement rapide

DEMANDEZ LE GERANT **658-4315** Chambly

chiro-clinique rive sud

DENIS ROSE, D.C.
JEAN GIRARD, D.C.
JACQUES BERNARD, D.C.
PAUL DUSSAULT, D.C.
ROGER POIRIER, D.C.
JACQUES VIGEANT, D.C.

Docteurs en chiropratique

Colonne vertébrale et troubles associés

Lundi au vendredi 10h. à 20h.

425 ouest, rue Saint-Charles Longueuil

670-8861-62

Grève des professeurs évitée à la régionale de Chambly

par Raymond
GERVAIS

La menace de grève des professeurs, qui pesait depuis environ deux semaines sur la Commission scolaire régionale de Chambly, a été écartée lundi soir dernier lorsqu'une entente est intervenue entre le Comité des représentants de la négociation locale (CRNL), membre du syndicat de Champlain, et la partie patronale au sujet de la répartition de la tâche de l'enseignant. Cette clause était la seule qui n'avait pas encore été paraphée.

Rappelons que le 10 février dernier, la partie patronale faisait un "dé-pôt final" sur lequel aucune discussion n'était possible. Le 14 février, la partie syndicale faisait également un dépôt à la partie patronale. Le 21 février: rupture des négociations sur la clause de la répartition de la tâche puisque la partie patronale refuse de négocier sur ce sujet.

Le syndicat déclare à la partie patronale:

"Vous nous contacterez lorsque vous aurez quelque chose de nouveau à nous présenter." Face à cette situation, le syndicat convoque une assemblée générale extraordinaire de tous ses membres pour le 2 mars afin de leur recommander le rejet de "l'offre finale" patronale et de se faire reconfrmer le mandat de grève générale obtenu en novembre dernier.

Le 28 février, nouveau dépôt patronal sur la répartition de la tâche de l'enseignant. Le 1er mars, nouvelle convocation patronale, le CRNL se réunit en caucus pour étudier les nouvelles offres patronales. A la suite du récent déblocage, l'assemblée extraordinaire convoquée pour le 2 mars se transforme en assemblée d'information; M. Maurice Tremblay, négociateur pour les enseignants, déclare à l'assemblée "qu'il semble y avoir un net déblocage et un indice certain que nous rencontrerons nos demandes".

Le CRNL retourne à la table des négociations, et le 7 mars, la partie patronale et le syndicat en viennent à une enten-

te de principe au sujet de la seule clause qui reste en suspend, à savoir la répartition de la

tâche. M. Tremblay déclare "que le syndicat a réalisé des gains importants sur le chapitre 18

et qu'une assemblée générale des 1,500 enseignants de la régionale de Chambly sera convo-

quée dès la semaine prochaine pour entériner les 18 clauses de la convention".



La Villa du Poulet®

LE RENDEZ-VOUS FAMILIAL — SALLE À MANGER

**C'est différent au
RENDEZ-VOUS FAMILIAL
BRUNCH
du DIMANCHE**

ADULTES
\$3.49
Tous les dimanches
de 10h a.m. — 2h p.m.

ENFANTS
\$2.49
10 ans et moins

MENU

- Jus de fruits
- céréales
- bacon de dos
- jambon
- saucisses grillées
- oeufs brouillés
- crêpes
- pommes de terre sautées
- petits pains, beurre
- gâteaux
- pommes épicées
- fruits frais
- salades du Colonel
- thé, café, lait

• amenez toute la famille
• autant que vous pouvez manger
• atmosphère reposante

**MARDI
JOURNÉE
FAMILIALE**

MENU
LES SALADES DU COLONEL
Poulet Frit à la Kentucky

- pommes de terre en purée ou frites dorées
- pommes épicées
- petits pains, beurre, miel
- thé, café ou lait

\$2.69
Ord. **\$3.29**
par personne

TOUTE LA JOURNÉE

6455, boul. TASCHEREAU, BROSSARD
(angle boul. Lapinière)

Lundi, samedi 11h30 a.m. — 9h p.m.
Dimanche 10h a.m. — 9h p.m.

Laissez-nous vous conseiller

Notre formidable vente

10^e ANNIVERSAIRE

(en vigueur jusqu'au 31 mars)

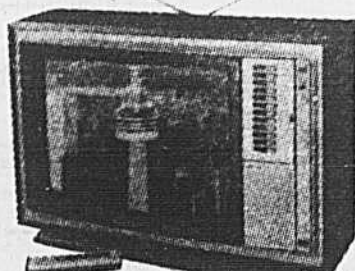
Un des spéciaux 10^e anniversaire

SONY KV-1712D
TRINITRON PLUS

Modèle KV-1712D
Prix spécial anniversaire choix de modèles de 5" à 21". 2 ans de garantie complète.



Modèle KV-1941R
avec télécommande à 3 fonctions



Nous vendons et nous réparons avec la même compétence.

ATELIER ELECTRONIQUES BROSSEAU INC

3256, GRANDE-ALLÉE, ST-HUBERT Tél. 678-3430
31, ÉVANGELINE, GRANBY Tél. 378-0139



La Renault 5 robuste parce que l'hiver, c'est du sport.

Affronter la neige, pour une Renault 5 GTL, c'est un jeu d'enfant. Son moteur et sa boîte de vitesses sont si résistants qu'ils sont garantis 2 ans ou 40 000 kilomètres. Sa carrosserie monocoque toute en acier soudé n'est pas seulement robuste et silencieuse, elle est protégée par un double traitement antirouille incluant toutes les parties creuses et exposées. Ses ailes avant sont aussi doublées de plastique. La Renault 5 GTL s'agrippe à la neige à l'aide d'une traction avant assistée de pneus radiaux Michelin ceinturés d'acier en équipement standard sur tous les modèles. Sa suspension

indépendante lui procure une stabilité étonnante et sa hauteur sur roue lui permet de rouler en tout confort sur des chaussées cahoteuses et enneigées.

La Renault 5 est aussi confortable en hiver qu'en été. Un système électrique à toute épreuve lui assure des démarrages rapides même par grand froid. Des jets puissants d'air chaud tiennent l'intérieur à température agréable et la vitre arrière réchauffée électriquement procure une visibilité sécuritaire. Profitez des plaisirs de l'hiver. Partez en Renault 5.

La traction avant

RENAULT Et l'hiver devient un plaisir.

PARIS AUTO

825, BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK 672-6660

Première au Québec: Bell offre un annuaire régional à ses abonnés de la Rive sud

par Gilbert LAVOIE

Les abonnés de la compagnie Bell Canada, sur la Rive sud, seront les premiers de la province à pouvoir profiter de deux annuaires de pages jaunes, un local, et un autre régional.

Télé-Direct Limitée, une filiale de Bell, distribue actuellement quelque 200,000 exemplaires du premier annuaire régional de pages jaunes de la Rive sud. Les abonnés des quelque 40 municipalités comprises dans ce qu'on a convenu d'appeler "Le Triangle d'Or", recevront ce bottin, en plus de leur ancien annuaire combiné de pages blanches et de pages jaunes.

La différence, c'est que dans l'annuaire traditionnel, la région avait été découpée en cinq districts pour les fins des pages jaunes. Ce qui veut dire, par exemple, qu'à moins de payer pour être inscrit dans tous ces secteurs, un commerçant de Longueuil ne l'était que dans son secteur.

Dorénavant, il pourra, s'il le désire, offrir ses services à toute la région par le biais du nouveau bottin. Il pourra cependant conserver son

inscription dans l'annuaire local.

Alors qu'il lui en coûtait \$72 pour être inscrit dans tous les secteurs des anciennes pages jaunes, il lui en coûtera \$41 seulement pour offrir ses services dans le nouveau bottin.

La publication d'un tel annuaire pour une banlieue constitue une première au Québec. Télé-Direct en prépare un autre actuellement pour l'ouest de l'île de Montréal. La distribution en est prévue en septembre.

Formule différente

La formule adoptée pour la confection de ce bottin est différente. On a consacré les six premières pages aux services communautaires de la région... police, pompiers, hôpitaux, arénas, hôtels de ville, etc... On a également consacré une quinzaine de pages à une sorte de guide du consommateur... le consommateur typique de la banlieue. Comment gérer la maison, acheter des meubles, dégivrer le congélateur, acheter et entretenir une voiture, et même nettoyer des taches sur les vêtements.

"Dans le cas de l'annuaire traditionnel, c'est le fait de devoir consulter les pages blanches qui amène l'abonné à se servir des pages jaunes. Dans ce nouveau bottin, séparé des pages blanches, il faut un atout de plus; c'est pourquoi

nous avons pensé aux services communautaires et à un guide du consommateur", a expliqué le directeur du marketing de Télé-Direct, M. Claude Pelletier.

Au cours des années à venir, la compagnie entend améliorer cette

section du bottin. On pourra ainsi y trouver l'itinéraire de la Commission de transport de la Rive sud, les horaires, et une foule d'autres services.

"Avec l'ancienne formule, 77 p. cent de nos

abonnés de la Rive sud ont eu recours aux pages jaunes l'an dernier", a révélé le directeur général de la compagnie, M. Howard Johnson. "Avec la nouvelle formule, nous aimerions aller chercher 100 p. cent de nos abonnés."

Une vocation régionale:

"Les distances ne comptent plus, les gens sont prêts à se déranger"

—Télé-Direct

Au cours des dernières années, la Rive sud est devenue une véritable région.

Cette affirmation, qui peut paraître simpliste, prend une tout autre importance aux yeux des dirigeants de Télé-Direct Ltée, qui viennent de lancer un bottin régional de pages jaunes.

"La nouvelle population de la Rive sud, celle qui s'y est installée au cours des quatre ou cinq dernières années, ne pense plus de la même

façon", explique le directeur du marketing de la compagnie, M. Claude Pelletier. "Elle demande à faire des affaires sur une base régionale et non plus sur une base strictement locale. Les distances ne comptent pas. Les gens sont prêts à se déranger et à se rendre à Saint-Hubert ou à Boucherville pour "magasiner", si les prix y sont meilleurs."

Selon M. Pelletier, les marchands eux aussi ont depuis longtemps com-

pris l'importance de cette nouvelle clientèle.

"Les commerçants établissent maintenant leur compétition sur le plan métropolitain. La variété de la marchandise et des services offerts a été de beaucoup améliorée."

Pour le directeur général de Télé-Direct, M. Howard Johnson, c'est la disparition graduelle des frais d'interurbains entre les municipalités de la Rive sud qui a marqué véritablement le début de la vocation régionale de la Rive sud.

"Vous souvenez-vous qu'il n'y a pas tellement longtemps, c'était un appel interurbain d'appeler de Longueuil à Saint-Lambert?" C'est à la suite de pressions exercées par la clientèle que Bell Canada a commencé à agrandir la zone d'appels non interurbains. De la même façon, c'est à cause des pressions régionales exercées auprès de la compagnie qu'elle a décidé de confectionner un bottin régional de pages jaunes, a-t-il expliqué.

J.-Paul Bolduc de CIMAG: seule une infrastructure d'envergure peut amener le développement vers l'ouest

par Martha GAGNON

Face à la pauvreté du développement industriel dans leur secteur, les municipalités de l'ouest doivent poser des gestes en vue de créer une infrastructure régionale d'envergure pour attirer les investisseurs.

En poste depuis un an, le commissaire industriel de Cimag (Commission industrielle de la Magdeleine), M. Jean-Paul Bolduc, se plaint du fait que l'ouest de Longueuil ne se développe pas au même rythme que l'est. Selon lui, «ce secteur est sous-industrialisé, si l'on fait exception de grosses in-

dustries telles que la Johns-Manville de Brossard, Fiberglass à Candiac, Ciment Lafarge à St-Constant et quelques autres». Toujours d'après M. Bolduc, on compte seulement 70 industries manufacturières dans les villes de Candiac, Brossard, Delson, LaPrairie, Ste-Catherine, St-Constant, St-Mathieu et St-Philippe. Toutes ces municipalités forment le territoire de Cimag.

Le commissaire industriel de l'ouest croit le moment venu pour ces villes de mettre en application les recommandations de l'étude Gendron-Lefebvre Inc. sur le développement des zones et

parcs industriels de la Rive sud de Montréal. L'étude réalisée pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce en 1975.

M. Bolduc rappelle cette recommandation à l'effet de créer un parc industriel au carrefour de l'autoroute 30 et de l'autoroute 15, sur le territoire des municipalités de Candiac et de Delson. L'étude jugeait ce secteur comme très intéressant à cause de ses facteurs de localisation: à la jonction des autoroutes, traversé par les voies du Canadien National et du Canadien Pacifique, à proximité du réseau de gaz naturel. A l'écart du territoire résidentiel, ce

secteur ne pose aucun obstacle à une bonne desserte en infrastructure de base.

Depuis la mise sur pied de Cimag, M. Bolduc travaille à convaincre les municipalités de s'unir pour créer ce parc industriel qui pourrait constituer cette infrastructure d'envergure pour l'ouest.

«Les villes hésitent à poser le premier geste qui s'avérerait rentable pour le secteur. Le cheminement est long en raison de toutes les susceptibilités politiques», explique M. Bolduc.

A l'ouest, on trouve actuellement le parc industriel de Brossard qui, de l'avis du commissaire, est sur la

bonne voie et les parcs privés de Candiac et de LaPrairie.

«Il nous faut un parc situé dans un endroit stratégique», affirme M. Bolduc qui est en accord avec les recommandations de l'étude Gendron. Pour l'instant, dit-il, l'ouest se développe tant bien que mal grâce à des intérêts privés et non pas grâce à une structure municipale qui permettrait d'attirer l'industrie.

«Présentement, les terrains zonés industriels appartiennent en grande partie à des capitaux privés.

«J'attends un geste des municipalités.» Le commissaire de Cimag pense aux 2,000 acres

de terrain dont parle l'étude Gendron et qui ne sont pas encore développés.

Lorsqu'on jette un coup d'oeil sur le rapport Gendron, on note que a zone Candiac, Delson et St-Constant est un endroit intéressant pour la fabrication de matériaux et d'équipement pour la construction. On y parle de grande et de moyenne industrie.

Pour M. Bolduc, il ne fait aucun doute que c'est l'un des rares secteurs disposant de toutes les caractéristiques principales d'un parc industriel d'envergure qui soit développable à court terme pour les villes de l'ouest.

Arts

A la galerie GEORGES-DOR, au 32 ouest rue St-Charles, à Longueuil, du 10 au 27 mars, exposition des toiles récentes et pastels "Personnages d'hier" du peintre Lise Lajoie, dont c'est la troisième exposition à la galerie. On dit que sa peinture est empreinte d'une douce poésie dont elle sait entourer les êtres et les choses, à moins que ce ne soit le don qu'elle aurait d'y trouver la poésie. Bref, il semble que ses toiles passent de l'émerveillement de l'enfance à la maturité. La galerie est ouverte du jeudi au dimanche de 13 à 17 heures et le jeudi soit de 19 à 22 heures. On peut y aller sur rendez-vous en composant 677-6217.

Au Centre culturel de SAINT-LAMBERT, au 574 rue Notre-Dame, commençant demain jusqu'à 20 mars, exposition des huiles et pas-

tels d'Anita Croteau-Skaburski. Le centre est ouvert de 13 à 23 heures du lundi au vendredi et de 13 à 17 heures les samedis et dimanches.

A la galerie ENVIRONNEMENT, au 885 rue Wilfrid-Laurier, dans le Vieux Beloeil, jusqu'au 28 mars, l'exposition intitulée "Jean-Paul Riopelle, oeuvre complète gravée de 1967 à 1976". La galerie est ouverte le vendredi de 18 à 22 heures et les samedis et dimanches de 13 à 17 heures. Il est possible d'y aller sur rendez-vous en composant 464-0246.

A la galerie LES DEUX B, au 948 rue Du Rivage, à St-Antoine-sur-Richelieu, jusqu'au 1er avril, exposition des oeuvres des peintres de la galerie. La galerie est ouverte tous les jours de 14 à 22 heures sauf les mardis.

Qu'est-ce que le CRL Rive sud?

Le CRL Rive sud, c'est le Conseil régional des loisirs de la Rive sud. Mais en quoi cet organisme peut-il aider les gens de la Rive sud? Offre-t-il des services? Si oui, lesquels et à qui? Voilà quelques-unes des questions qui trouveront des réponses, mis à part celles que vous pourrez formuler, car, à 20 heures, aux dates et endroits suivants, des employés seront sur place pour vous donner le plus de renseignements possible:

- le lundi 14 mars, à la salle des loisirs, au 204 boulevard Edouard-VII, à St-Philippe, comté de Châteauguay;
- le mardi 15 mars, à l'hôtel de ville, au 175 rue Sainte-Anne, à Varennes;
- le mercredi 16 mars, à l'école Jac-

ques - Rocheleau, au 10 rue Préfontaine, à St-Basile-le-Grand.

Femme et mère

Le centre La Bouée invite les personnes intéressées à visionner le film "Femme et mère, aujourd'hui" le dimanche 13 mars à 20 h. Les thèmes seront: Mariage, 30, ans, 2 enfants. Jeune couple professionnel, pas d'enfant. Couple d'un certain âge, veut avoir des enfants. Couple vivant à la campagne et les valeurs essentielles. Histoire d'un cou-

ple divorcé. Il y aura panel et discussion. Pour information 464-0852.

☆☆☆

P'tites vues

A l'auditorium de l'école de Montarville, rue Montarville, près du lac, à St-Bruno, à 13 h et 15 h le 13 mars, deux films de Tintin "Le secret de la licorne" et "Le trésor de Rackam Le Rouge", une gracieuseté des Services récréatifs et culturels de la ville. Ces deux films sont bien sûr des dessins animés.



RÉPARATIONS DE TENTES
SERVICES DE CAMPING

GTH

1780, RUE ALLARD ST.
BROSSARD, QUÉ.
676-0441

RÉPARATION & IMPERMEABILISATION
DE TENTES DE TOUTS GENRES

À LA PRAIRIE

est situé l'un des concessionnaires General Motors
des plus progressifs de la région métropolitaine



qui vous offre les prestigieuses Chevrolet et Oldsmobile, ainsi que les camions Chevrolet.

Son personnel courtois et expérimenté, son service après-vente, son service de location à long terme, ainsi que son centre du camion, sont déjà célèbres dans la région.

Tous ces aspects de son établissement ont permis à M. Jacques Gibeault président d'être récipiendaire de la plus haute distinction accordée par GM à ses concessionnaires: le trophée Triple Couronne du Président.



JACQUES GIBEAULT
Président



Chevrolet
Monte Carlo
Chevelle
Camaro
Corvette
Nova
Monte
Vega
Chevette
Oldsmobile
Cutlass
Omega

QUOI DE MIEUX
POUR VOUS
INVITER À VENIR
NOUS VISITER...

**GIBEAULT
AUTOMOBILES
LTÉE**

150, boul. Taschereau
LAPRAIRIE
659-5471

VOL, VANDALISME UN DES GRANDS FLÉAUX DE NOTRE GÉNÉRATION

**LE SYSTÈME ANTIVOL NOVAR,
VÉRITABLE "CEINTURE DE SÉCURITÉ"
POUR VOTRE MAISON**

Ce n'est pas sans raison que l'on a rendu obligatoire le port de la ceinture de sécurité. C'est en raison, on le sait, du nombre fantastique d'accidents de la route.

Mais qu'est-ce à dire des vols par effraction et des cambriolages?

Partout, dans les quartiers même les mieux protégés, ils se commettent à la douzaine chaque semaine.

Mais là, direz-vous, il n'y a pas de... ceinture de sécurité possible, disponible...

Eh bien oui, il y en a une.

C'est le système antivol Novar, mis au point aux États-Unis, et vendu à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires là-bas.

C'est un nouveau dispositif électronique portatif, qui ne

requiert aucune installation et qui, avec les dimensions de deux livres de téléphone superposés, n'a aucunement l'apparence de l'appareil redoutable qu'il est pour les voleurs et les malfaiteurs de toutes sortes. Puissant détecteur d'effraction, le Novar, par son circuit électronique perfectionné, détecte toute tentative d'intrusion qui peut exercer un cambrioleur par un châssis, un mur, les plafonds mêmes, alors qu'il est encore à l'extérieur.

Les tentatives d'effraction déclenchent un son percutant de 114 décibels, en même temps que l'allumage instantané de 1.500 volts de lumière. C'est suffisant, dans tous les cas, pour créer

une panique totale et faire fuir l'intrus.

Un seul appareil, qui coûte incidemment deux ou trois fois moins cher que les systèmes conventionnels, compliqués et généralement encombrants, protège un local (et toutes ses pièces), de quelque 10.000 pieds carrés. Il est donc suffisant pour assurer la sécurité entière d'un bungalow, chalet par exemple. Il est aussi disponible, il va sans dire, pour les établissements commerciaux et industriels. Il comporte une garantie à vie écrite.

Pour une démonstration sans engagement: DISTRIBUTION G. I. L. Inc., Division Sécurité NOVAR, 2210 est, Henri-Bourassa, Montréal. No Tel.: 382-2666.

ANNONCE

Boucherville, Vieux Longueuil, Saint-Lambert... Un deuxième compte de taxes scolaires pour certains contribuables

par Raymond
GERVAIS

Les propriétaires de Boucherville, du Vieux Longueuil et de Saint-Lambert recevront d'ici peu un deuxième compte de taxes scolaires pour 1976-1977, qui comportera une augmentation de l'ordre de 8 p. cent à 10 p. cent suivant le district.

En novembre dernier, la Commission scolaire Saint-Exupéry a fait parvenir un premier compte de taxes provisoire à ses contribuables. Ce compte équivalait à 90 p. cent de la taxe scolaire de l'an dernier. Le compte d'avril prochain contiendra donc le 10 p. cent du montant total de 1975-76 plus une augmentation annuelle basée sur l'évaluation municipale de 1976.

Taux normalisé

Le taux normalisé pour l'année scolaire 1976/77 est de \$1.00 du \$100 d'évaluation, tel qu'annoncé par le ministre des Finances lors du discours du budget de l'an dernier.

Evaluation uniformisée

Toutes les évaluations en vigueur au premier juillet 1976 doivent être portées à la valeur réelle par l'application des facteurs d'uniformisation pour obtenir l'évaluation uniformisée 1976/77. Ces facteurs d'uniformisation varient pour chacune des trois municipalités: à Saint-Lambert, il est de 1.621, à Boucherville de 1.236 et dans le Vieux Longueuil le facteur est de 1.337. Un arrêté en conseil du ministère

de l'Education en date du 30 juin dernier limite à 10 p. cent l'augmentation de la valeur imposable pour fins scolaires.

Calcul de la taxe

D'après l'arrêté en conseil du MEQ, les commissions scolaires doivent prendre le plus petit montant obtenu par un des deux calculs suivants, pour déterminer sur quelle évaluation de la propriété sera basé la taxe:

— évaluation scolaire imposée, plus 10 p. cent de cette évaluation égale l'évaluation scolaire 1976-77;

— ou l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'uniformisation pour 1976-77 égale l'évaluation scolaire 1976-77.

C'est-à-dire que pour les immeubles imposa-

bles pour fins scolaires en 1975/76, la valeur imposable pour 1976/77 est la moindre entre l'évaluation uniformisée de 1976/77 et l'évaluation imposable de 1975/76 majorée de 10 p. cent.

Pour les nouveaux immeubles et pour les immeubles déjà existants qui ont été rénovés de même que pour les terrains nouvellement subdivisés, la valeur imposable pour fins scolaires en 1976/77 est égale à la valeur uniformisée en 1976/77.

Le tableau suivant démontre comment s'effectue le calcul de la taxe scolaire pour 1976/77 dans la ville de Saint-Lambert pour une propriété évaluée à \$18,875.

SAINT-LAMBERT:

1975 / 76	\$18,875. (év. mun.)	\$24,208. (év. scol. imposée)	\$302.60 (taxe)
1976 / 77			

A) taxe provisoire: \$302.60 (taxe de 1975 / 76) x 90 p. cent = \$272.34

B) taxe finale : a) \$24,208. (év. sco. imposée 1975 / 76) + 10 p. cent = \$26,629 (év. sco. 1976 / 77)

* ou : b) \$18,875. (év. mun.) x 1.623 (facteur d'uniformisation) = \$30,596. (év. sco. 1976 / 77)

\$26,629 (év. sco. imposée 1976 / 77) x \$1.23 (taux de taxes) = \$327.53 (taxe 1976 / 77)

* la plus petite des deux évaluations scolaires imposées, soit en a) ou b) est retenue pour le calcul de la taxe.

Fatiguée de la petite politique, la ville de Longueuil se retire de l'Union des municipalités

par Martha
GAGNON

Fatiguée, choquée par toutes les manigances politiques qui se jouent au sein de l'Union des municipalités du Québec, la ville de Longueuil vient de décider de se retirer de cet organisme qu'elle juge comme un représentant inefficace et non-valable.

Majoritairement (seul le conseiller André Létourneau a voté contre), le conseil de Longueuil a adopté cette semaine une résolution à l'effet de démissionner de l'Union des municipalités pour éviter de perdre inutilement du temps et de l'argent. La contribution annuelle de la ville est de \$2,500 avec en plus un autre montant de \$2,000 pour les frais de congrès.

Interrogé sur cette décision, le maire Marcel Robidas a déclaré à LA PRESSE

qu'il en avait assez de "cette politique avec un petit 'p' qui fait qu'une ville importante comme Longueuil n'a pas encore de siège au conseil d'administration de l'union, au même titre que Laval, Montréal et Québec".

Dans sa résolution, le conseil reproche à l'Union des municipalités son attitude vis-à-vis la régie des mesures anti-inflationnistes, son refus de donner suite à la demande de juillet 75 voulant que Longueuil devienne une région distincte et la non-représentativité au conseil d'administration.

Sur ce point, M. Robidas rappelle que lors de la démission de l'Union des municipalités de M. Clovis Langlois, ancien maire de Boucherville, il avait obtenu le consensus des maires de la Rive sud pour que le prochain délégué soit le maire

de Longueuil. M. Robidas explique que par la suite, il n'y a pas eu d'élection et que l'ex-maire de St-Hubert a été nommé comme délégué à l'Union sous prétexte qu'il était le plus ancien magistrat de la Rive sud. Ce qui était faux à cette époque, de dire M. Robidas.

Selon lui, Longueuil a toujours été une ressource humaine et financière pour l'Union sans qu'elle ne soit considérée à ce titre.

Le proposeur de la résolution, M. P.A. Briand n'a pas hésité à dire que l'Union des municipalités n'était plus cet interlocuteur valable auprès des gouvernements.

Quant au conseiller Jacques Laplante, il s'est plaint d'un manque d'information depuis les deux dernières années, ce qui ne justifiait pas une cotisation de \$2,500.

Seul dissident, M. André Létourneau a simplement dit qu'il considérait les raisons du retrait comme n'étant pas suffisantes et acceptables. "S'il existe des problèmes politiques entre les individus, je ne vois pas pourquoi on mêle les cartes plutôt que de régler les problèmes en privé."

Pour le maire de Longueuil, cette décision s'avérait nécessaire dans les circonstances actuelles. Il affirme: "Chaque fois qu'un débat important survient à l'union, nous devons nous battre pour faire valoir notre position et les décisions sont souvent négatives."

Lorsqu'on lui demande les conséquences du retrait de Longueuil de l'union, M. Robidas déclare: "Pour nous, cela signifie une économie de \$4,000 par année, donc plus d'argent dans la caisse municipale."

Jeux du Québec: la Rive sud se classe en 4e position

par Denis LAVOIE

La Rive sud est demeurée égale à elle-même, perdant des points au classement des Jeux du Québec et voyant s'envoler l'espoir de se hisser en troisième position.

Comme l'an dernier, la Rive sud se classe quatrième, avec la même récolte de 20 médailles. Dans l'ensemble, cependant, on se rend compte que les différentes régions du

Québec commencent à se tailler une meilleure place et la lutte s'annonce plus vive dans les finales provinciales. En effet, la répartition des points entre les régions est plus serrée, ce qui fait que la région du Saguenay - Lac - Saint-Jean est demeurée en première position, mais avec seulement 207 comparés aux 281 points de l'an dernier.

La région était bien partie pour faire mieux;

on parlait constamment d'une deuxième ou d'une troisième place, sans rêver à une première position, et les prédictions se révélaient assez justes au fur et à mesure que les jeux progressaient.

Mais tout a mal tourné dans le dernier bloc de compétition, bien que la Rive sud s'y soit classée première comme prévu, après être passée de la onzième position au premier bloc et à la si-

xième position au deuxième bloc.

Il n'en demeure pas moins que pour le responsable de la délégation de la Rive sud, Pier-

re Brodeur, ces huitième et derniers Jeux auxquels il participait furent une réussite à ses yeux. Il affirme d'ailleurs avoir été agréable-

ment surpris par l'organisation qu'offrait La-Salle, lui qui arrivait avec beaucoup de pessimisme à ces Jeux d'hiver.

Brochette d'or, d'argent, de bronze

par Denis LAVOIE

Trois fois, France Poulain de Saint-Lambert est montée sur le podium pour donner à la Rive sud une médaille d'argent et deux de bronze en nage synchronisée, contribuant pour beaucoup au classement général de la région aux Jeux du Québec de La-Salle.

Trois fois, les frères Jaimee et Ricky Eggleton de Saint-Bruno ont eux aussi monté sur le podium, le premier pour recevoir une médaille d'argent et une de bronze, alors que son frère décrochait une médaille de bronze, pour améliorer le classement de la région au patinage de vitesse.

Et que dire des deux médailles du jeune Robert Dubreuil de Brosard, qui, avec l'or et l'argent qu'il récoltait en patinage de vitesse prouvait lui aussi, de façon on ne peut plus éloquent, les talents dont peuvent faire preu-

ve les jeunes athlètes de la Rive sud.

Ce qui est davantage formidable dans ces performances individuelles, c'est que deux de ces quatre athlètes, France Poulain et Robert Dubreuil aient causé d'heureuses surprises puisqu'au départ, ils n'étaient pas considérés comme des espoirs de médaille.

Il n'en allait pas de même pour les frères Jaimee et Ricky Eggleton qui, profitant des facilités d'entraînement offertes à Saint-Bruno, ont été à la hauteur des espoirs mis en eux.

De la même façon, la médaille d'or qu'a remporté Cheryl Small au patinage artistique n'a étonné personne.

Les médailles qu'ont remportées Michel Richard en haltérophilie, Alain Tremblay et Sylvie Léveillé en tennis de table ne furent pas non plus des surprises.

Mais les médailles remportées par Jeff

Cheevers, Thierry Nauléau et Josée Savoie, à l'escrime, au judo et au patinage artistique, sont autant de plaisirs inattendus que réservent toujours les finales provinciales.

Déceptions

Les finales provinciales des Jeux du Québec ont aussi laissé des déceptions de la part de certains athlètes de la Rive sud, auxquels on accordait de bonnes chances d'être du nombre de ceux qui graviraient le podium.

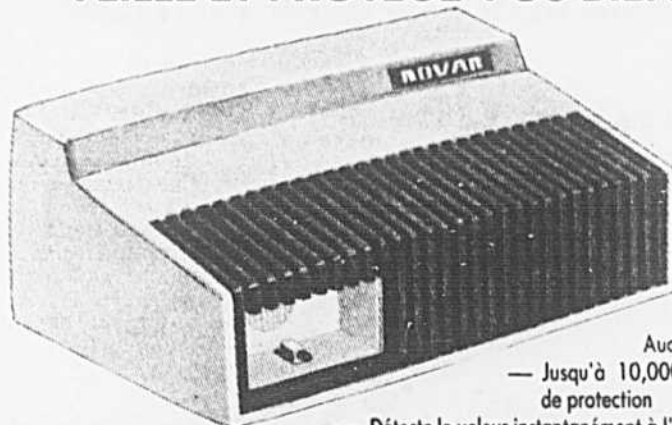
Il en fut ainsi d'Alain Sénéchal au judo, de Daniel Turnbloom en haltérophilie, de l'équipe masculine de curling, de Jacques Ouimet, Michel Jean et Pierre Potvin au badminton qui, ou bien ne furent pas à la hauteur de ce qu'on attendait d'eux, ou qui ont rencontré plus forte partie.

En effet, il ne faut pas négliger ou sous-estimer ses adversaires qui peuvent, eux aussi, réserver des surprises.

FINI LES VOLS

NOVAR le détecteur ÉLECTRONIQUE RÉVOLUTIONNAIRE PORTATIF

VEILLE ET PROTÈGE VOS BIENS



Aucune installation
— Jusqu'à 10,000 pieds carrés de protection

- Détecte le voleur instantanément à l'extérieur
- Entièrement automatique

Garanti à vie

CONVIENT À TOUS GENRES DE RÉSIDENCES, CHALET, COMMERCES, ENTREPÔTS, ETC.

SON PRIX? LE PLUS COMPÉTITIF SUR LE MARCHÉ

POURQUOI ATTENDRE?
La solution que vous cherchez depuis longtemps est là.

INFORMEZ-VOUS
382-2666
MONTRÉAL
2210 est, boul. Henri-Bourassa, suite 4

NOVAR
A FAIT SES PREUVES

Distribution G.I.L. Inc.
Division sécurité NOVAR
2210 est, boul. Henri-Bourassa, suite 4
Montréal, Québec

NOVAR
ELECTRONICS CORPORATION
BARBERTON, OHIO 44203

COMPAREZ SON LUXE! COMPAREZ SON PRIX!

SEDAN AUSTIN MARINA

\$4295
seulement!



Modèle de luxe à 4 portes pour la famille.
Intérieur spacieux luxueusement recouvert d'un épais tapis.
Radio AM/FM... plus un moteur MGB sous le capot.
Belles caractéristiques et... beau prix!

FORT CHAMBLY AUTOMOBILE inc.

830, boul. Périgny, Chambly, Québec Tél. 658-6623
Dépositaire autorisé AUSTIN — MG — TRIUMPH
VENTE PIÈCES SERVICE INTÉGRAL

Télécommande "Doorman"

SYSTÈME SÛR ET PRATIQUE

qui vous permettra d'ouvrir et de fermer et verrouiller la porte de votre garage, à distance, par la simple pression d'un bouton. L'ensemble comprend un ouvre-porte électrique, un récepteur et un transmetteur d'ondes radio.

CHOIX DE MODÈLES DE PORTES DE GARAGE

• DEVIS GRATUIT
• INSTALLATION SUR COMMANDE

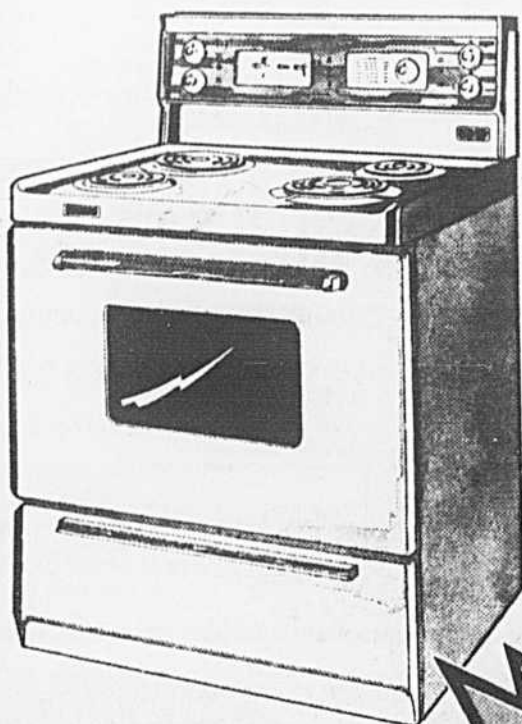


LES ENTREPRISES

archand LTEE
21, AVENUE LAMARCHE, CÔTE - SAINT- CATHERINE

Tél.: 632-1694
365-2905

aubaines de la vente **Carnaval** **ROY** chez **GERMAIN LARIVIÈRE**

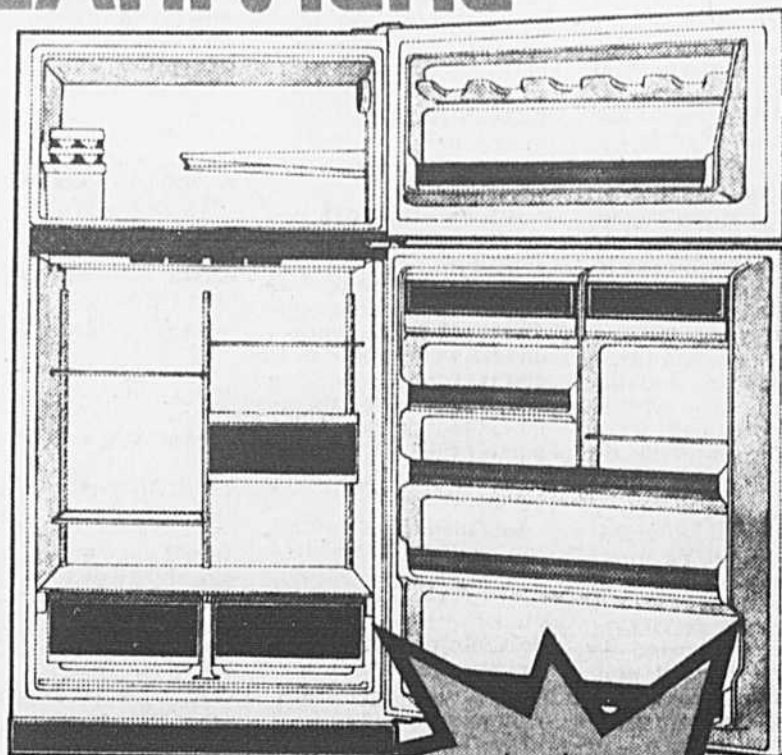


**CUISINIÈRE
SATELLITE CR-343
PRIX
SUPER-SPECIAL**

Sur notre panneau de commande tout est à portée de la main. Minuterie de contrôle du four avec présélection de l'heure de départ et arrêt automatiques. Interrupteurs à réglage infini de l'intensité des éléments de surface.

Les fours de nos cuisinières sont parmi les plus grands que vous puissiez acheter.

Porte amovible pour un nettoyage facile du four.



**RÉFRIGÉRATEUR
APOLLO RFC 15
PRIX
SUPER-SPECIAL**

Avec le sans-givre* vous n'aurez plus jamais de corvées de dégivrage.

Les parois minces de nos réfrigérateurs vous donnent plus de place à l'intérieur. Les demi-tablettes, disponibles sur ce modèle, vous offrent une flexibilité d'agencement totale.

Notre garde-viande vous permet de conserver la viande fraîche pendant 7 jours sans la congeler. 10 ans de garantie sur le moteur-compresseur.

*Frost-Clear

ROY

pour combler la reine du foyer.

**LIVRAISON GRATUITE
ET RAPIDE**



GERMAIN LARIVIÈRE

130, boul. LAURIER, SAINTE-ROSALIE
près de Saint-Hyacinthe

LIGNE DIRECTE MONTRÉAL
866-8691 - 866-8692



TRANSCANADIENNE
SORTIE 85